

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé Question écrite n° 31531

Texte de la question

Mme Valérie Pecresse attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur l'insuffisance des structures d'accueil pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques. Elle rappelle qu'un bilan des équipements existants, qui a été réalisé en juin 2002, a confirmé ce constat et a apporté des éclairages particuliers selon les besoins envisagés. Soucieux de définir une véritable politique dans ce champ, le 13 mars dernier, les docteurs P. Cléry-Melin et J.-Ch. Pascal et le professeur V. Kovess ont été chargés de proposer un plan d'action pour réorganiser l'offre de soins en psychiatrie. Ce rapport lui a été remis et comprend près de 140 propositions. Sans avoir un compte rendu détaillé de ces propositions, elle souhaiterait connaître les orientations retenues dans ce rapport et les suites qu'il entend leur donner.

Données clés

Auteur : Mme Valérie Pécresse

Circonscription: Yvelines (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 31531

Rubrique: Santé

Ministère interrogé: santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 janvier 2004, page 43